



DUL de / L.U.D. of Notre-Dame-de-Lourdes
C.P. / Box 89
NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, CANADA R0G 1M0
TELEPHONE: (204) 248-7290
COURRIEL / E-MAIL : villagend@mymts.net
WWW.NOTRE-DAME-DE-LOURDES.CA



DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

LE 6 AOÛT 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES QUI A EU LIEU COMMENÇANT À 17 H 00 LE MARDI 6 AOÛT 2024.

PRÉSENTS :

Denis Bibault, membre de la municipalité de Lorne

Bev Collet, membre élue du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Cheryl Dyer-Vigier, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Joël Comte, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

AUSSI PRÉSENTE :

Lilliane Sorin, secrétaire de séance et assistante administrative

Ayant le quorum, Bev a déclaré la réunion ouverte à 16 h 52.

Adoption de l'ordre du jour :

Résolution no 79 / 24 – Adoption de l'ordre du jour

Proposée par : Cheryl-Dyer-Vigier

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 6 août 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE

Adoption des procès-verbaux :

Résolution no 80 / 24 – Adoption des procès-verbaux

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 18 juin 2024 soit approuvé tels que présenté.

ADOPTÉE

Finances :

Résolution no 81 / 24 – Adoption de comptes créditeurs

Proposée par: Joël Comte

Appuyée par : Cheryl-Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE les comptes créditeurs identifiés dans le lot no 2024-00097 à 2024-00117, allant jusqu'au 29 juillet 2024, d'une valeur de 16 338,84 \$ à prendre du fonds du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes, et d'une valeur de 16 441,88 \$ à prendre du fonds des services publics de Notre-Dame-de-Lourdes, soient approuvés.

ADOPTÉE

Résolution no 82 / 24 – Adoption des états financiers

Proposée par: Denis Bibault

Appuyée par: Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE les rapports financiers du compte général et du compte des services publics, au 29 juillet 2024, soient approuvés tels présentés.

ADOPTÉE

Indemnités et dépenses :

Résolution no 83 / 24 – Indemnités et dépenses

Proposée par : Cheryl-Dyer-Vigier

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE les indemnités et les dépenses des membres en juin soient approuvées selon les renseignements suivants :

	Membre C Viger	Membre B Collet	Membre J Comte	Secrétaire L Sorin	47,36\$/hr R2023- 138
Indemnités mensuelles	\$300 \$	300 \$	300 \$		Lilliane
Réunions de comités	50\$ - 12/06: SCPD	100\$ - 03/06: Lorne Recreation 12/06: Splash park	50\$ - 17/06 : CDC Lourdéon	94,72 \$	réunion: 18/06: 2 hs
Céllulaire				50,00 \$	Res no 2018- 134
Kilométrage		33,00 \$.55/km
Totaux	350,00 \$	433,00 \$	350,00 \$	144,72 \$	

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les indemnités et les dépenses des membres en juillet soient approuvées selon les renseignements suivants :

	Membre C Viger	Membre B Collet	Membre J Comte	Secrétaire L Sorin	47,36\$/hr R2023- 138
Indemnités mensuelles	\$300 \$	300 \$	300 \$		Lilliane
Réunions de comités			150 \$- 09/07 et 25/07 : CDC Lourdeon 24/07 : Parc ND		réunion:
Céllulaire				50,00 \$	Res no 2018- 134
Kilométrage				217,80 \$.55/km
Totaux	300,00 \$	300,00 \$	450,00 \$	267,80 \$	

ADOPTÉE

Rapports de membres du D.U.L. :

Résolution no 84 / 24 – Rapports des membres du D.U.L.

Proposée par : Cheryl-Dyer-Vigier

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE les rapports oraux de membres du comité du D.U.L. et les rapports écrits en accompagnement soient adoptés tels que reçus.

ADOPTÉE

Affaires générales :

Demande d'un ponceau pour une nouvelle allée d'accès –

Résolution no 85 / 24 – Demande d'un ponceau pour une nouvelle allée d'accès

Proposée par : Bev Collet

Appuyée par : Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. approuve la demande et qu'il fournisse ainsi un ponceau d'une longueur de 40 pieds pour la nouvelle allée d'accès située à l'endroit du lot 1, bloc 1, plan 54379 dans le village de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

Demande pour un ajout au ponceau –

Résolution no 86 / 24 – Demande pour un ajout au ponceau

Proposée par : Cheryl-Dyer-Vigier

Appuyée par : Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. approuve la demande d'un ajout de 16 pieds au ponceau de la propriété située au lot 2, bloc 2, plan 52912, et ceci, aux frais du propriétaire ;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le propriétaire soit informé des exigences et des conditions de la Municipalité.

ADOPTÉE

Projet de revêtement additionnel en asphalte –

Résolution no 87 / 24 – Projet de revêtement additionnel en asphalte

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. accepte le prix donné par *Bituminex Paving Ltd* le 28 juin 2024, d'une valeur de 6 800,00 \$, la TPS en sus.

ADOPTÉE

Comité du parc Notre-Dame –

Résolution no 88 / 24 – Comité du parc Notre-Dame

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl-Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. recommande à la Municipalité de Lorne qu'elle nomme ou renomme les représentants suivants au comité du parc Notre-Dame :

Denis Bibault – DUL Notre-Dame-de-Lourdes

Roxanne Chanel – CDC Lourdion (administration)

Mel Rous – Air de jeu d'eau (ND Splash Park)

Viviane Jamault – Comité d'embellissement

Diane Bazin – Salut Voisin

Jocelyne Toupin – Balle CKS

Ryan Robidoux – Balle mineur

Joel Comte – Arène Notre-Dame

Jean Dizengremel – CDC Lourdion

Bev Collet – DUL Notre-Dame-de-Lourdes

ADOPTÉE

Correspondance:

Fonds pour accélérer la construction de logements – 2^e ronde (FACL2)

Résolution no 89 / 24 – Fonds pour accélérer la construction de logements – 2^e ronde (FACL2)

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl-Dyer-Vigier

ATTENDU QUE la Municipalité de Lorne est admissible et qu'elle peut ainsi faire demande auprès du programme FACL2

ET ATTENDU QUE *Plan d'action canadien pour le logement 2023* et la demande auprès du *Fonds pour accélérer la construction de logements 2023* ont ciblé les communautés de Notre-Dame-de-Lourdes et de Somerset ;

ET ATTENDU QUE l'évaluation des besoins en matière de logement chez la municipalité de Lorne, donc pour Notre-Dame-de-Lourdes et Somerset, a été préparée en 2023 ;

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes recommande à la Municipalité de Lorne qu'elle fasse demande auprès du programme FACL2, et ceci, avec l'appui du CDEM et de ses experts-conseils.

ADOPTÉE

AMBM : initiative de panneaux d'affichage municipaux bilingues

Résolution no 90 / 24 – AMBM : initiative de panneaux d'affichage municipaux bilingues

Proposée par : Bev Collet

Appuyée par : Cheryl-Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes recommande à la Municipalité de Lorne qu'elle confirme son intérêt concernant sa participation avec le gouvernement fédéral à l'initiative de panneaux d'affichage municipaux bilingues.

ADOPTÉE

Le huis clos :

Se regrouper pour le huis clos –

Résolution no 91 / 24 – Se regrouper pour le huis clos

Proposée par : Cheryl-Dyer-Vigier

Appuyée par : Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. lève la séance au public et qu'il se réunisse en comité à huis clos en vertu du paragraphe 152(3) de la *Loi sur les municipalités*, et ceci, pour discuter de questions de ressources humaines.

ADOPTÉE

Ajournement du huis clos –

Résolution no 92 / 24 – Ajournement du huis clos

Proposée par : Bev Collet

Appuyée par : Denis Bibault

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. ajourne maintenant sa séance à huis clos pour reprendre les affaires à l'ordre du jour de sa réunion ordinaire.

ADOPTÉE

Heures saisonnières à temps partiel –

Résolution no 93 / 24 – Heures saisonnières à temps partiel

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. approuve qu'un maximum de 200 heures soit ajouté au contrat de travail du travailleur saisonnier à temps partiel pour 2024.

ADOPTÉE

Planification et aménagement : experts-conseils -

Résolution no 94 / 24 – Planification et aménagement : experts-conseils

Proposée par : Cheryl Dyer-Vigier

Appuyée par : Bev Collet

ATTENDU QUE la CDC Lourdion a identifié le manque de logements comme priorité dans son plan stratégique pour la communauté de Notre-Dame-de-Lourdes ;

ATTENDU QUE le D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes œuvre en partenariat avec la CDC Lourdion ;

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes embauche *M Richard & Associates* pour les services consultatifs concernant la planification et le développement économique, et ceci, sur une base mensuelle et pour une dépense maximale de 20 000,00 \$.

ADOPTÉE

Correspondance:

AMBM – Résolution certifiée : nouveaux membres
CDC Lourdion – travailleur d'établissement
CDC Lourdion – Parc Notre-Dame : entente avec LandForum
CKS Ball Diamond Rejuvenation – Bike Rally
CMHC - Housing Accelerator Fund (HAF 2)
AMBM – signalisation municipale bilingue : financement
MMSM – présentation à Lorne
M Richard – services de consultation
AMBM – contribution pour ADE

Résolution no 95 / 24 – Correspondance

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl-Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE la correspondance reçu jusqu'au 2 août 2024 soit acceptée telle que reçue.

ADOPTÉE

Cheryl Dyer Vigier s'est excusée de la réunion pour le traitement du prochain sujet.

Installation des compteurs d'eau –

Résolution no 96 / 24 – Installation des compteurs d'eau

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes accepte le prix donné par *Dylan Vigier Plumbing* pour les installations des compteurs d'eau, et ceci, au tarif horaire d'un plombier compagnon de la somme de 75,00 \$, pour la somme totale de 34 987,50 \$, les matériaux d'installation nécessaires en sus.

ADOPTÉE

Cheryl-Dyer-Vigier est revenue à la réunion ordinaire

Ajournement :

Résolution no 97 / 24 – Ajournement

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par :Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire soit ajournée à 19 h 30 et que la prochaine réunion ordinaire du comité du District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes ait lieu à 17 h 00 le lundi 23 septembre 2024.

ADOPTÉE

Présidente, Bev Collet

Secrétaire de séance, Lilliane Sorin